



## GARDONS NOTRE ESPRIT OUVERT !

Deux mois après les attentats de janvier à Paris, quelques pistes de réflexion.

La France a subi les 7, 8 et 9 janvier 2015 deux attentats d'une nature inédite dans notre pays. La CGT et la FERC ont immédiatement dénoncé ces actes inqualifiables et appelé à participer à toutes les initiatives de soutien. La FERC CGT a également rédigé un courrier de solidarité à la rédaction de Charlie hebdo et aux familles des victimes. De par leurs statuts, la CGT et ses organisations agissent « pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité » et luttent pour « la liberté d'opinion et d'expression ». Aujourd'hui, nous dénonçons et dénoncerons avec force tous les actes de haine et de racisme qui se manifestent et se développent.

### L'Éducation en première ligne

Depuis la manifestation du 11 janvier et l'appel à l'unité nationale, il y a des tentatives de récupérations politiques de tous ordres : profiter de ces atrocités pour prospérer est un jeu très dangereux auquel nous nous opposons. La réponse par des lois d'exception et des condamnations à des peines de prison fermes pour des propos tenus à l'école ou dans la rue n'est pas satisfaisante et ne répond en aucun cas aux questions que nous posent l'irruption d'une telle violence dans notre vie quotidienne. Dans ce contexte les personnels qui construisent et défendent au quotidien un accès de tous à l'éducation et à la culture et qui ont régulièrement alerté leur hiérarchie sur certaines remises en cause de la laïcité et la hausse des actes discriminatoires, se trouvent en première ligne sans se sentir réellement soutenus ou aidés. Ils subissent en plus la pression de médias avides d'images ou d'interviews chocs. Ce ne sont pas les réunions au ministère de l'éducation (convoquées en urgence le 22 janvier), et plus proches de la récupération politique et idéologique que de l'action tangible, qui pallieront l'absence d'engagements politiques sur ces questions. Elles n'ont d'ailleurs débouché sur aucune mesure concrète, ni aucune piste de travail pour l'avenir...



Pourtant de nombreux discours de ministres, de journalistes, d'hommes et femmes politiques, ont souligné le rôle primordial de l'école dans la lutte contre les dérives sectaires, le repli sur soi, le rejet de l'autre. Certes, ce rôle fait bien partie de nos revendications en tant que salarié-e-s de l'éducation, de la recherche et de la culture, parfois aussi comme usager, nous le revendiquons et l'assumons depuis



longtemps, mais nous avons souvent l'impression d'être bien seul-e-s face à ces missions. Le recentrage des apprentissages sur le « socle commun de compétences » renvoie plus au « savoir lire, écrire, compter » qu'à la nécessité d'une éducation à la culture, à l'esprit critique, à l'appréhension et à la compréhension des différences. En effet, au-delà du discours, cette formation globale des jeunes de la maternelle à l'université, seule capable de donner à toutes et tous un égal accès à la compréhension d'un monde complexe, demande une volonté politique, des moyens, du temps et de la formation pour la mettre en place. Pourtant, ce ne sont pas ces choix qui sont faits aujourd'hui.

Au contraire la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré, la refonte sans moyens de la carte de l'éducation prioritaire, les fusions d'universités et leur ouverture accrue aux capitaux privés, vont augmenter les inégalités d'accès à l'enseignement et renforcer la hiérarchisation et la mise en concurrence des lieux de formation. Les coupes drastiques dans les budgets culturels, y compris ceux permettant la menée d'actions artistiques et culturelles en partenariat, mettent à mal un long travail d'accès à la culture dans les quartiers les plus pauvres.

L'Éducation Populaire, l'apprentissage citoyen au « vivre ensemble », trop longtemps abandonnés ou instrumentalisés, doivent rester un axe essentiel des politiques publiques en permettant aux associations de sortir des logiques de marchandisation dans lesquelles on veut les enfermer. Complément indispensable de l'Éducation Nationale, elles doivent continuer de rester le lieu privilégié des projets collectifs des jeunes et des familles.

Si les contenus proposés en matière d'Éducation Morale et Civique intégrant la lutte contre l'ensemble des discriminations, l'éducation aux médias, à la vie sexuelle et affective prennent aujourd'hui une place nouvelle dans certains programmes scolaires, leur mise en application est rendue difficile par l'absence de budgets et de dotations spécifiques. Le manque de formation initiale et continue de l'ensemble des personnels de l'Éducation sur ces thématiques est un véritable frein aussi. Cette absence oblige de fait à faire des choix entre les différents enseignements. Nous n'oublions pas que les établissements les plus en difficulté, dans les quartiers relégués, étaient en grève en décembre 2014 contre une réforme de l'Éducation Prioritaire qui prive de moyens pour travailler à la réussite et à la cohésion sociale.

Par ailleurs, on ne peut pas demander à la seule école de résoudre les problèmes d'une société en crise qui laisse un quart de sa jeunesse au chômage et voit grandir chaque jour les inégalités économiques, sociales et spatiales entre ses citoyens... Il faut aussi réfléchir au-delà du cadre éducatif.

RETOUR DE MANIF



## Quid de la laïcité?



La FERC Cgt tient à rappeler son profond attachement au principe de laïcité qui régit notre pays et notamment le monde de l'Éducation. La laïcité correspond à une conception politique (inspirée de valeurs philosophiques), concrétisée par un ensemble de textes basés sur la séparation stricte des pouvoirs politiques et administratifs du domaine religieux. Mis en place par la loi de 1905 qui affirme « *la République assure la liberté de conscience [et] garantit le libre exercice des cultes* » mais en ne reconnaissant, ne salariant ni ne subventionnant aucun culte, ce principe est réaffirmé dans la Constitution de 1958 qui stipule « *La France est une République **indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de race ou de religion. Elle respecte toutes les*

*croyances* ». La laïcité assure aussi à tout un chacun le droit de ne pas croire. Elle permet ainsi, dans notre société multiculturelle, de vivre ensemble dans le respect des lois de la République, dans le respect de chacun, quels que soient ses origines, ses choix philosophiques ou ses convictions religieuses et dans la recherche de valeurs communes.

Laïcité ne doit pas se réduire à un slogan incantatoire mais faire l'objet d'une réflexion approfondie sur les conditions de sa mise en pratique en lien avec la place du citoyen dans la société et les droits et devoirs qu'elle impose, la conception de la démocratie, les luttes contre l'exclusion, les inégalités et la place de l'École. Dans la conception française, la laïcité ne peut pas être « ouverte » ou « positive » au sens entendu où le religieux s'inclut dans la sphère publique et devient un partenaire des institutions, spécifiquement l'École (comme cela se fait dans les pays anglo-saxons).

Dans un monde aujourd'hui global et de plus en plus complexe, où se multiplient les moyens d'information et les accès aux connaissances, où explose la médiatisation des événements et de la pluralité des représentations du monde (comme les derniers événements nous l'ont encore démontré), où les réseaux sociaux permettent l'expression de toutes et tous dans l'immédiateté, la laïcité est garante de l'émancipation de toutes et tous. Elle doit favoriser le libre accès au savoir et à la culture et le développement de l'esprit critique qui laisse place au doute, à la réflexion, à l'autonomie, à l'imagination et à la créativité. Par ses finalités mêmes, la laïcité est donc un pilier fondamental de l'École et de l'organisation de l'État.

La FERC rappelle sa revendication d'intégrer tous les secteurs d'enseignement privé dans un seul service public rénové, laïc, démocratique et réellement gratuit pour atteindre l'ensemble de ces objectifs. Et dès à présent, elle exige que les réformes qui s'appliquent aux établissements publics (rythmes scolaires, éducation à l'égalité fille-garçon, lutte contre l'ensemble des discriminations - racisme, xénophobie, sexisme, LGBTphobies, handicap, etc.) s'appliquent également aux établissements privés sous contrat. De la même manière, elle demande l'abrogation de toutes les lois anti-laïques et le retour au principe fondamental selon lequel l'argent public ne finance que l'école laïque.

Pour finir, il n'est pas question de revenir sur les droits fondamentaux que sont les libertés de la presse, d'expression et d'opinion. Le meurtre froid et déterminé de personnes en raison de leurs convictions religieuses, de leur communauté d'appartenance, des idées qu'elles portent ou de leurs opinions sur quelque question que ce soit, nous replonge dans un monde où la barbarie l'emporte sur l'esprit des Lumières. Le choix du journal Charlie Hebdo et l'assassinat prémédité de son équipe de rédaction exprime une volonté politique forte. Celle de faire taire à jamais, et de façon la plus brutale, des journalistes et des caricaturistes en raison des opinions et des idées qu'ils y incarnaient : laïcité, lutte contre tous les racismes, contre toutes idéologies réactionnaires. Par ces faits, c'est l'esprit d'une époque qu'on a voulu atteindre : l'impertinence, la remise en cause de l'ordre établi et du consensus, la provocation et la dérision comme arme de subversion. A ce titre, il est bon de rappeler qu'aucun « délit de blasphème » n'existe plus dans la loi, si ce n'est en Alsace-Moselle du fait du Concordat de 1801. Pour une réelle égalité de traitement et de droits sur le territoire français, ce dernier devrait être aboli dans ces régions aussi.



## L'impact des politiques publiques

Sans faire preuve d'angélisme ni de volonté de récupération politique, le seul rappel à la laïcité et au rôle de l'École ne suffira pas à faire reculer l'ensemble des radicalismes et fondamentalismes. Une partie de ceux-ci naissent aussi de la désespérance, de la recrudescence de la pauvreté, de l'exclusion sociale.

Les réponses sociales, économiques et sociétales permettant de faire baisser les inégalités et de porter la volonté du « vivre ensemble » sont à ce jour totalement inexistantes. Les gouvernements successifs enchaînent des politiques de régression sociale, qui fragilisent toujours plus les plus pauvres, stigmatisent les étrangers, en cassant toujours plus les acquis sociaux. Les guerres menées au nom de la « lutte contre le terrorisme » hors de nos frontières ont le plus souvent des visées impérialistes au profit des grands groupes financiers pour leur assurer l'accès aux ressources des pays ; elles perpétuent l'exploitation européenne des ressources mondiales et le racisme induit par ce déséquilibre mondial.



Les services publics de proximité, garants de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire et de la réponse aux besoins de la population, sont mis à mal par les suppressions de postes, de services, les restructurations et la mise en concurrence avec le privé (tant dans nos secteurs que dans celui de la santé, des télécommunications, etc.). De même la suppression des subventions aux associations locales d'éducation populaire prive les quartiers populaires d'une indispensable médiation sociale. Les dernières lois de « compétitivité des entreprises » et les multiples cadeaux au patronat n'ont fait montre d'aucune efficacité pour faire reculer le chômage ou augmenter le pouvoir d'achat des salarié-e-s et retraité-e-s. Pire, à l'exemple du projet de loi Macron, elles détruisent le Code du travail et réduisent les possibilités des salarié-e-s de se défendre et de faire valoir leurs droits.

Pour faire reculer les inégalités sociales, économiques et spatiales il est grand temps de mettre un coup d'arrêt aux politiques actuelles et de les réorienter pour répondre non pas aux exigences d'un faible nombre mais aux attentes et besoins des salarié-e-s et retraité-e-s qui produisent les richesses.

### J'adhère à la FERC CGT

NOM : ..... Prénom : .....  
Profession : .....  
Lieu de travail : .....  
Adresse personnelle : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : .....  
Mail : .....

A....., le .....

Signature :

A retourner à : FERC CGT  
CASE 544  
263, rue de Paris  
93515 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 55 82 76 12  
Fax : 01 49 88 07 83



**Se syndiquer  
pour compter,  
Se syndiquer  
pour être plus fort,  
Se syndiquer  
pour être libre!**

